

## LA CLASSE DE TROISIÈME

### Choix des langues en 3<sup>ème</sup>

- Les élèves qui ont suivi une langue vivante optionnelle (LVO) en classe de quatrième sont incités à la poursuivre en classe de troisième.
- Les élèves ayant commencé le latin en classe de cinquième, continué en quatrième, sont incités à le poursuivre en classe de troisième.
- Les élèves inscrits antérieurement en Section Internationale poursuivront obligatoirement en classe de troisième.